

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER ARUM

Adresse du local : Campus Triolet, Bâtiment 4 – 30 place Eugène Bataillon – 34095 MONTPELLIER

Permanences au local : lundi 10 h à 12 h

Compte-rendu de la séance du Conseil d'Administration de l'ARUM du 1^{er} décembre 2022

Présent(e)s : Jackie ARMAND, Armand BOYAT, Claude DUCHEMIN, Susan DURAND, Bernard GAY, Lucile LAURENT, Ghislaine PUIG, Jocelyne RECH, Colette ROUSTANT-DELSENY.

Excusé(e)s : Jeanne ALBERT (procuration Armand BOYAT), Jean-Luc BRIBES (procuration Claude DUCHEMIN), André René BOYER (procuration Bernard GAY), Michèle BOYER (procuration Bernard GAY), Mireille PASSAMA (procuration Armand BOYAT), Michel SAVOYAT.

Président de séance : Armand BOYAT.

Secrétaire de séance : Michèle BOYER représentée par Colette ROUSTANT-DELSENY.

La séance est ouverte à 10 h 00. Lors du CA, un support PowerPoint a été utilisé pour tous les points abordés en séance. Les principales diapos de ce PowerPoint sont incluses dans ce procès-verbal, les compléments et les conclusions inclus dans ce procès-verbal.

L'ordre du jour de la présente séance est le suivant :

Ordre du jour

- 1 – Approbation du PV du CA du 20 juin 2022
- 2 – Activités du premier semestre 2023
- 3 – Point budgétaire 2022
- 4 – Adhérents
- 5 – Renouvellement du CA
- 6 – Questions diverses

1 – Approbation du procès-verbal du CA du 20 juin 2022

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

2 – Activités programmées pour le second semestre 2022.

Festivités
Visites muséales
Conférences
Photo numérique
Logithèque
Bibliothèque
Voyages
Randonnées
Séjours-randonnées
Balades

Festivités

Festivités :

Mardi 10 Janvier : Diaporamas et Galette des Rois.

Sur le site de Saint-Priest.

Jeudi 26 janvier : Pot de l'amitié suite à l'AG.

Sur les site de Saint-Priest.

Jeudi 30 mars : Fête de printemps.

Lieu à définir.

Visites de musées

Visites muséales :

Pas de programme proposé par les musées à l'heure actuelle.

Visite du Musée des Arts Bruts à Montpellier.

Date à définir.

Conférences

Conférences :

- Du dialogue humain au dialogue machine, par Jean Caelen.
- Les parcs éoliens flottants en Méditerranée, par Daniel Guiral.
- le photovoltaïsme, par Christophe Lacouche.
- Les grands fonds océaniques, 125 ans d'exploration, par Aurélien Gay.
- Les problèmes de l'eau dans l'agglomération et en Occitanie, avec Aqua-Valey.

Conférences à tenir sur le site de Saint-Priest.

Photo numérique

Photo numérique

Coordinateur : **Henri Luquet.**

Animateurs : **Henri Luquet et Claude Albert.**

Une quinzaine de membres, 6 à 10 par séance.

Une vingtaine de séances dans l'année, le vendredi à 9 h 30.

Photo numérique : thèmes traités :

- Analyse de photos.
- Amélioration de photos.
- Techniques de prises de vue.
- Atelier de travail.

Logiciels utilisés : FastStoneViewer, GIMP, NeatImage, MICE.

Sortie à thème.

Nouvel équipement de projection.

Bureautique / Logithèque

Logithèque :

Présentation en atelier de logiciels (gratuits) qui permettent :

- d'élargir le champ d'action des outils informatiques,
- d'élargir le champ des connaissances de l'application de l'informatique à diverses tâches,
- de transmettre à d'autres les acquis informatiques.

Une à deux séances par mois, le lundi après-midi à 14 h 30.

Les séances de l'atelier Logithèque sont annoncées sur le site ARUM : <http://arum-activites.org> à la rubrique "Bureautique".

Bibliothèque

Bibliothèque :

15 ouvrages commandés au 25 novembre

Fréquentation en baisse de la bibliothèque :

- pandémie
- stationnement difficile
- communication à améliorer

TITRE	AUTEUR(S)
S'adapter	Clara DUPONT-MONOD
Paris-Briançon	Philippe BESSON
Le peuple des humains	Luis QUITANA-MURCI
René Gosse. Un universitaire dans la résistance	Françoise COUDERT, Christine LOUBET, Marcelle CAMPANA-PECH, Louis PINCHARD
Il était une fois la Chine	José FRECHE
Le grand monde	Pierre LEMAITRE
Regardez nous danser	Leïla SLIMANI
La splendeur de l'infamie	Erik LARSON
Que le bête s'éveille	Jonathan et Jeffe KELLERMAN
Autour du chemin de Stevenson	Bernard BOURRIE
Je vous salue Marie	Jean FAVERO
Le goûter du lion	Ito OGAWA
Un chien à ma table	Claudie HUNZINGER
Le Mage du Kremlin	Giuliano da EMPOLI (1)
De nulle part	Claire FAVAN (1)
(1) commande 28 novembre 22	

Un ouvrage de plus a été acheté au Musée saharien le 25 novembre.

Pour améliorer la communication une liste compilant les ouvrages acquis dans l'année sera ajoutée chaque mois à l'agenda pour faire connaître ces acquisitions à tout l'ARUM.

La bibliothèque est ouverte le vendredi de 10 h 45 à 11 h 45.

Voyages

Voyages :

- Voyage au Danemark : 9 jours, visite d'île en île, date non définie, coût environ 2800 €.

- Andorre : voyageur Verdié : séjour découverte en bus 5 nuits, 6 jours, hébergement Andorre la Vieille, coût environ 600 €, date à définir.

Randonnées hebdomadaires

Randonnées hebdomadaires

Agenda premier trimestre 2023 :

- 8 randonnées +
- 6 randonnées ++
- 5 randonnées +++

Lieux de rassemblement pour co-voiturage.

Remboursement co-voiturage.

Formation à l'usage du GPS.

Le coût croissant des carburants nous invite à développer plus encore le co-voiturage. Les lieux utilisés jusqu'à présent pour le co-voiturage étant un peu éloignés de Montpellier, il a été décidé par la commission marche de définir des lieux plus proches, en périphérie de Montpellier. Pourraient donc être utilisés :

- Parking Leroy-Merlin de Saint-Jean-de-Védas pour les randonnées du sud-ouest ;
- Parking de co-voiturage de Saint-Paul-et-Valmalle pour les randonnées de l'ouest ;
- Parking de la SICA "Les vergers du Lez" à Saint-Clément de Rivière donnant accès à la route de Ganges et à la route de Mende ;
- Parking de la médiathèque ou de Botanic à Clapiers donnant accès à la route de Mende, pour les randonnées au nord ;
- Parking de Sommières pour les randonnées au nord-est ?
- Parking Leroy-Merlin de Saint-Aunès pour les randonnées à l'est.
- Parking Conforama pour les randonnées au sud.

Dans toute la mesure du possible, il convient de privilégier des lieux de co-voiturage accessibles par les transports en commun (tramway ou bus).

Pour les mêmes raisons, un remboursement du co-voiturage pourrait être instauré au profit des véhicules assurant le co-voiturage, comme le pratiquent nombre d'associations exerçant la même activité, par exemple sur une base de 7 centimes d'euros par kilomètre, payables par les personnes transportées au chauffeur d'un véhicule assurant le co-voiturage.

Mois	Jour	Proposants	Titre	Difficulté	Longueur	Dénivelé
Janvier	mardi 3	Armand BOYAT	Les mazets de garde de Coutach	+++	16,0 km	500 m
	jeudi 5	Claude DUCHEMIN	Le plateau de La Ramasse	+	8,5 km	160 m
	jeudi 12	Jean-Pierre DICQUE	Montarnaud - Argelliers	++	14 km	410 m
	Jeudi 19	Claude BORRAS	Restinclières	+	8 km	50 m
	mardi 24	Claude BORRAS	Claret, crête de la Taillade	++	11 km	240 m
	mardi 31	Jean SAINT-PIERRE	Les arceaux du Monthaut	+++	7,5 km	400 m
février	jeudi 2	André René BOYER	Vailhan et le Lac des Olivettes	+	8 km	200 m
	jeudi 9	Marie PINCHARD	La Mosson vue de Juvignac	+	8 km	100 m
	jeudi 16	Armand BOYAT	Les arêtes du Pic Saint-Loup	+++	9,0 km	650 m
	jeudi 16	Claude DUCHEMIN	Les portes du Vidourle	+	8 Km	0 m
	mardi 21	Jocelyne RECH	Frouzet - moulin de Bertrand	++	12,0 km	250 m
	jeudi 23	Jocelyne RECH	Le sentier du bois de Sauzet	+	8,3 km	150 m
	mardi 28	Claude BORRAS	Pousterle - Fenestrelles	++	10,7 km	440 m
mars	jeudi 9	Armand BOYAT	La Digue à la Mer	+++	22,0 km	0 m
	jeudi 9	Jean-Pierre DICQUE	Sauteyrargues - Vacquières	+	10,0 km	160 m
	jeudi 16	Michel CASTAGNE	Bel-Air à Montarnaud	++	12 km	150 m
	mardi 21	Claude DUCHEMIN	Les Capitelles de Poussan	+	7 km	100 m
	jeudi 23	Claude BORRAS	Arcs et Buses	+++	9 km	540 m
	mardi 28	Jean SAINT-PIERRE	Montferrier sur Lez - Aqueduc	++	12,7 km	300 m

Séjours-randonnées

Séjours-randonnées : 4 propositions

- **Calabre** : entre le 14 et le 21 mai, Marie Pinchard par *Chemins du sud*
- **Les Estables** (Haute-Loire) : 30 mai au 2 juin, Armand Boyat, en VVF.
- **Saissac** (Aude) : 11 au 14 septembre, Armand Boyat, en VVF.
- **Belle Ile** : en septembre, Marie Pinchard et Claude Borrás, modalités à définir.

Enquête en cours.

Coût du séjour Calabre : 850 € plus le transport.

Coût du séjour Les Estables : 228 € / 233 € / personne pour chambre double / chambre single.

Coût du séjour Saissac : 240 € / 245 € / personne pour chambre double / chambre single.

Séjour Belle Ile : date et coût non définis.

Une enquête est en cours pour connaître les intentions des membres de l'ARUM sur ces 4 propositions et adapter les options prises sur les séjours (VVF en particulier).

Concernant tous les séjours, les modalités de désistement imposées par les prestataires seront appliquées aux personnes qui annulent leur participation sans raison autre que majeure (maladie, décès ...) pour lesquelles l'assurance pourra intervenir. Toutes les annulations doivent être signifiées par messagerie et non pas seulement oralement pour être prises en compte, pour éviter les difficultés rencontrées en 2022.

Balades à la demi-journée

Balades :

- bilan 2022 : 10 balades pour 140 à 150 participants.
- une ou deux balades par mois en alternant balades culturelles et balades strictes, coordination avec les marches +.
- à signaler dans l'agenda.

3 – Bilan financier au 25 novembre 2022

En compte au 01 Janvier 2022.	
Compte-chèques	5 497,18
Compte épargne	6 494,88
En compte au 25 Novembre 2022	
Compte-chèques	4 822,79
Compte épargne	4 494,88

	RECETTES	DEPENSES
Subvention université	3 500	
Cotisations adhérents	3 282	
Transfert C.E	2 000	
Equipement		1 179,96
Bureau		2 483,83
Séjours marches	18 462	20 456,08
Festivités	5 054	7 941,00
Musées	2 557	3 247,50
Bibliothèque		221,02
TOTAL	34 855,00	35 529,39
TOTAL GENERAL	40 352,18	35 529,39

Autres mouvements à venir fin 2022 :

Recettes :

- Fête de fin d'année.
- (Séjour Cerdagne).

Dépenses:

- Assurance MAIF 2023 : 718,82 €
- Location locaux Triolet 2022 : ?
- Facture restaurant fête de fin d'année.
- Facture restaurant Héliotel, repas suivant CA.

Les recettes à venir concernant le séjour Cerdagne correspondent à deux séjours de 3 jours à l'hôtel Cerdan de Mont-Louis pour un montant de 500 € en contrepartie de deux séjours annulés mais payés par l'ARUM à l'hôtel. Ces deux séjours seront proposés aux membres de l'ARUM.

Concernant les dépenses à venir, la facture du restaurant Héliotel se monte à 330 €. Nous n'avons pas reçu de facture de la part de l'Université pour la location des locaux utilisés par l'ARUM sur le campus de Triolet.

Budget prévisionnel 2023 :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANTS
Charges directes		Ressources directes	
Achats (fournitures, matériel)	600	Vente de produits, marchandises	
Services extérieurs (Assurance, services bancaires,...)	840	Subvention ARUM	3500
Location bureaux	460		
Impôts et taxes		Autres produits de gestion	
		Cotisation, etc...	2800
Autres charges de gestion		Participation adhérents :	
Manifestations			
Activité séjours-randonnées	20000	Activité séjours-randonnées	18000
Activité visites muséales	5000	Activité visites muséales	4000
Activités festives	6000	Activités festives	5000
Activité bibliothèque	400		
Total des charges	33300	Total des produits	33300
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

Le dossier de demande de subvention à l'Université a été communiqué à la Vie des Campus le 21 novembre 2022. Le montant de la subvention demandée à l'Université s'élève à 3500 €, comme en 2021, pour respecter la demande de sobriété et en raison des reports financiers (cf ci-dessus) liés aux activités réduites en 2020 et 2021, pour cause de Covid.

La cotisation ARUM qui sera proposée à l'AG pour 2024 sera de 25 €.

4 – Adhérents à l'association

Trois nouvelles demande d'adhésion avaient été actées par le CA de juin 2022, 6 nouvelles demandes ont été examinées et validées par le bureau dans le courant du second semestre :

- Zohra Bellhasene : enseignante à l'IUT de Montpellier,
- Alain Bourbouze enseignant chercheur à l'Institut Agronomique Méditerranéen et son épouse Ewa,
- Yusuf Gunata enseignant à l'Université de Montpellier et son épouse Manon,
- Martine Moreau, enseignante à l'IUT de Montpellier.



- Zohra BELLHASENE
- Alain et Ewa BOURBOUZE
- Yusuf GUNATA
- Manon GUNATA
- Martine MOREAU

Ces candidatures sont validées par le Conseil d'Administration.

Le point est fait sur les adhérents à l'ARUM en 2022 :

• Nombre total d'adhérents en 2022 : 184 dont :

- 178 membres (universitaires et apparentés) et conjoints.
- 6 personnes d'origine extérieure.
- 6 personnes décédées courant 2022.
- 9 personnes nouvelles adhérentes en 2022.
- 3 personnes n'ont pas payé leur cotisation en 2021 mais en 2022.
- 20 personnes n'ont pas payé leur cotisation en 2021 et 2022.

Les personnes participant aux manifestations ARUM doivent avoir réglé leur cotisation pour bénéficier du tarif adhérent. A voir pour une personne pour le repas de fête de fin d'année.

Un dernier message sera envoyé aux personnes n'ayant pas payé leur cotisation les deux dernières années avant radiation de l'association sans réponse de leur part.

5 – Renouvellement du CA

Ce point est longuement évoqué en raison de ses conséquences pour l'avenir.

Membres du CA en fin de mandat en 2022 :

- Jacqueline Armand
- Armand Boyat
- André René Boyer
- Jean-Luc Bribes
- Claude Duchemin
- Jocelyne Rech
- Michel Savoyant

Fin 2022, 7 personnes sont en fin de mandat. Celles qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat sont en rouge. Armand Boyat, André René Boyer et Claude Duchemin acceptent de postuler pour un nouveau mandat afin de poursuivre dans le cadre du bureau actuel jusqu'à fin 2024. Jean-Luc Bribes accepte lui aussi de postuler pour un nouveau mandat si aucun autre candidat n'est identifié. Trois ou éventuellement quatre personnes doivent être identifiées pour se présenter au vote de l'assemblée générale de janvier 2023. A ce jour une seule personne pourrait être candidate.

Membres du CA en fin de mandat en 2023 :

- Mireille Passama
- Colette Roustant-Delseny

Fin 2023, 2 personnes seront en fin de mandat.

La situation et l'avenir de l'association sont donc d'ores et déjà posées à l'échéance de fin 2024, tant il est difficile d'identifier des personnes acceptant d'assumer les fonctions d'animation occupées par les membres du bureau. **Ce ne peut être l'affaire des seuls membres actuels du bureau si nous souhaitons que perdure l'association, mais l'affaire de tous !**

Situation des mandats des membres du Conseil d'Administration :

Date de l'Assemblée Générale	02/02/2017	08/02/2018	20/02/2019	06/02/2020	02/2021	18/03/2022	26/01/2023			Nbre années mandat
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2000->2022
Nom Prénom										
ALBERT Jeanne										16
ARMAND Jacqueline							?			12
BOYAT Armand		V Président	Président	Président	Président	Président	Président	Président		9
BOYER André-René							Secrétaire Adj.	Secrétaire Adj.	Secrétaire Adj.	9
BOYER Michèle			Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	Secrétaire	4
BRIBES Jean-Luc							?			6
DUCHEMIN Claude		Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	Trésorier	6
DURAND Susan										1
GAY Bernard			Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	Trésorier Adj.	4
LAURENT Lucile										1
NOUGUES Marie-France										12
PASSAMA Mireille		Secrétaire	Secrétaire						?	11
PUIG Ghislaine		Présidente	Présidente	V. Présidente	V. Présidente	V. Présidente	V. Présidente			13
RECH Jocelyne							?			3
ROUSTANT-DELSENY Colette		Secrétaire Adj.	Secrétaire Adj.					?		11
SAVOYANT Michel							?			3
VIGNE Christian										3
3/4 candidatures à trouver pour 2023										

6 – Questions diverses

• Prochaine Assemblée générale : le 26 janvier 2023 :

- 1 - *Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 mars 2022.*
- 2 - *Rapport moral de l'année 2022.*
- 3 - *Approbation des comptes de l'exercice financier 2022.*
- 4 - *Fixation du montant de la cotisation 2024.*
- 5 - *Présentation et vote du budget de l'année 2023 établi par le CA.*
- 6 - *Quitus de leur gestion aux administrateurs.*
- 7 - *Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration.*
- 8 - *Présentation des activités envisagées en 2023.*
- 9 - *Questions diverses.*

• Prochain Conseil d'Administration : le 27 janvier 2023

L'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le jeudi 26 janvier dans l'amphithéâtre Jean-Jacques Moreau de Saint-Priest est adopté.

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra le lendemain vendredi 27 janvier dans les locaux de Triolet.

La séance est levée à 12 h 15

Président,

Armand Boyat

Secrétaire de séance,

Michèle Boyer représentée par
Colette Roustant-Delseny